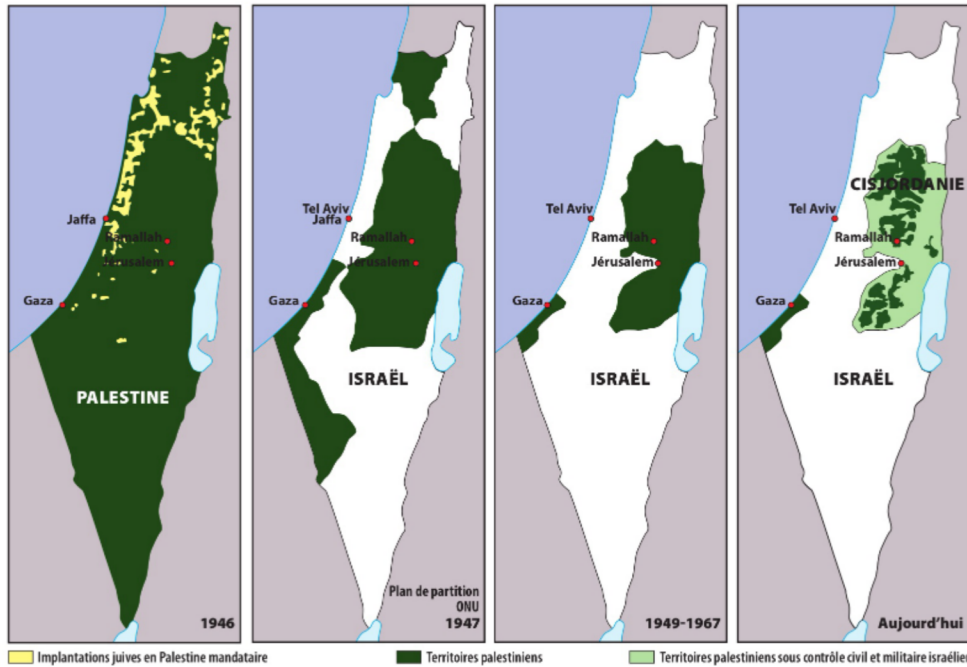


BNP Paribas doit cesser d'investir dans la colonisation

L'occupation israélienne pour le peuple palestinien c'est :

- ▶ le vol des terres et de l'eau,
- ▶ la multiplication des colonies,
- ▶ l'empêchement de tout développement économique,
- ▶ le fractionnement de la population,
- ▶ les discriminations systémiques,
- ▶ les arrestations et les violences,
- ▶ une situation d'apartheid.

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



La coalition « Don't Buy Into Occupation » est composée de 28 organisations de la société civile européenne et palestinienne.

Dans un rapport détaillé, elle dénonce les liens financiers entre les institutions financières européennes et les entreprises impliquées dans la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé.



**N'INVESTISSEZ PAS
DANS LA
COLONISATION**

www.dontbuyintooccupation.org

BNP Paribas est bien conscient de ses responsabilités dans les situations de conflit, puisque en réponse à l'invasion de l'Ukraine, la banque a rompu ses liens avec ses entreprises clientes et cessé tout nouveau financement en Russie. Pourtant BNP Paribas n'a pas fait de même avec les entreprises dans lesquelles elle investit et qui sont impliquées dans la colonisation israélienne, et elle n'a jamais répondu à nos sollicitations.

En Assemblée générale de BNP Paribas le 17 mai 2022, nous demandons :

- 1** *BNP Paribas s'engage-t-elle à mener une analyse de diligence renforcée en matière de droits de l'Homme sur toutes les relations financières avec les 33 entreprises identifiées dans le rapport DBIO comme complices éventuelles de violations des droits de l'Homme dans le territoire palestinien occupé ? Si oui, BNP Paribas peut-elle partager les résultats de cette analyse ?*
- 2** *Lorsqu'un impact négatif a été identifié, BNP Paribas s'engage-t-elle à coopérer significativement à des mesures correctives avec les parties prenantes affectées ?*
- 3** *BNP Paribas s'engage-t-elle à se retirer des entreprises clientes qui ne peuvent pas prouver qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, et ne se retirent pas d'activités illégales au regard du droit international dans un délai raisonnable ?*
- 4** *BNP Paribas s'engage-t-elle à ne pas accorder de nouveaux financements à des entreprises impliquées dans des colonies illégales dans les territoires occupés, en développant une politique claire en matière de droits de l'homme avec comme critère d'exclusion « l'implication dans des entités illégales dans les colonies et les territoires occupés » ?*

